

Afghanistan: mise à jour

La situation sécuritaire actuelle

Corinne Troxler Gulzar

Weyermannsstrasse 10
Case postale 8154
CH-3001 Berne

Pour les colis:
Weyermannsstrasse 10
CH-3008 Berne

T ++41 31 370 75 75
F ++41 31 370 75 00

info@osar.ch
www.osar.ch


CCP 30-16741-4
Compte dons
CCP 30-1085-7

Berne, le 23 août 2011

A propos de l'auteure: Corinne Troxler Gulzar a étudié l'histoire, les sciences politiques et le droit international à l'Université de Zurich. Elle jouit d'une longue expérience en tant que représentante des œuvres d'entraide dans la procédure d'asile. Dans le cadre d'un stage, elle a rédigé des analyses thématiques, des expertises et des informations pour l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR. D'août 2006 à avril 2008, elle a travaillé comme assistante au séminaire historique de l'Université de Lucerne où elle a notamment organisé des congrès sur l'histoire de l'Afghanistan. Ces dernières années, elle a effectué plusieurs voyages en Afghanistan et a notamment pris part à deux *Fact Finding Missions*. Par ses propres recherches sur le terrain, elle a complété les impressions déjà recueillies et s'est notamment beaucoup intéressée à la situation des femmes. En parallèle, elle a appris le perse et le dari aux Universités de Zurich et de Berne, ainsi qu'en Afghanistan et en Iran. Son dernier voyage en Afghanistan remonte à août/septembre 2010.

Impressum

EDITEUR

 Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR
Case postale 8154, 3001 Berne
Tél. 031 370 75 75
Fax 031 370 75 00
E-Mail: info@osar.ch
Internet: www.osar.ch
CCP Dons: 10-10000-5


AUTEURE

Corinne Troxler Gulzar

VERSIONS

Allemand, français

COPYRIGHT

© 2011  Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, Berne.
Copies et impressions autorisées sous réserve de la mention de la source.

Sommaire

1	Introduction	1
2	Situation politique	1
3	Situation du point de vue de la sécurité.....	4
4	Constitution et système judiciaire.....	12
5	Droits de l'homme: groupes menacés	14
6	Situation socio-économique et médicale	18
7	Retour	20

1 Introduction

La forte concentration de troupes internationales au Sud de l'Afghanistan a provoqué une prolifération incontrôlée de groupements hostiles au gouvernement qui rencontrent relativement peu d'obstacles dans le reste du pays. Bien que les conditions de sécurité n'aient plus été aussi précaires depuis 2001, la communauté internationale a maintenu sa décision de commencer à retirer les troupes et à transférer progressivement les responsabilités aux forces de sécurité afghanes dès juillet 2011. Près de dix ans après l'intervention de l'Occident, les talibans se trouvent en position de force. Plus grand-chose ne s'oppose à leur intégration au futur gouvernement afghan.¹

L'absence de progrès dans les domaines de l'aide humanitaire, du développement, de la conduite de l'Etat et de la lutte contre la drogue risque de dégrader encore la situation du point de vue de la sécurité.² L'incapacité du gouvernement afghan et de la communauté internationale à améliorer le sort de la population civile provoque de sérieux ressentiments au sein de la population afghane qui considère visiblement la situation comme désespérée et sans issue.³

La présente mise à jour se rattache à celle d'août 2010. Elle porte principalement sur les conditions de sécurité et sur la situation des personnes de retour.

2 Situation politique

Un rapport du Pentagone publié en avril 2011 fait état d'un développement insatisfaisant de la politique et de l'administration en Afghanistan, ainsi que de défis difficiles à relever.⁴ Les recettes de l'État afghan ne couvrent toujours qu'un tiers du budget et à peine 20 % des fonds internationaux passent par le gouvernement afghan, malgré la demande faite à la Conférence de Kaboul de juillet 2010 de les porter entre 50 et 80 %. Lors de la conférence sur la sécurité qui s'est tenue à Munich en février 2011, Karzai a une fois de plus souligné que, pour pouvoir améliorer de façon ciblée les conditions de vie dans l'ensemble du pays, le gouvernement

¹ Congressional Research Service (CRA), Afghanistan: Post-Taliban Governance, Security, and U.S. Policy, 15 avril 2011: http://assets.opencrs.com/rpts/RL30588_20110415.pdf; Tagesanzeiger.ch, Screaming Eagles bezahlen höchsten Blutzoll seit Vietnam, 6 juin 2011: www.tagesanzeiger.ch;

² The International Council on Security and Development (ICOS), Afghanistan Transition – Dangers of a Summer Drawdown, février 2011, p. 5–7, 20, 30: www.icosgroup.net/2011/report/afghanistan_dangers_drawdown2/.

³ Début avril 2011, la manifestation de Mazar-e-Sharif qui s'est étirée sur plusieurs jours et propagée à plusieurs villes d'Afghanistan a notamment fait les gros titres. Les manifestants ont assailli le bâtiment de l'ONU et tué sept collaborateurs. CRA, 15 avril 2011, p. 39; NZZ Online, Gewalttätige Proteste gegen Koranverbrennung gehen weiter, 2 avril 2011: www.nzz.ch; UNAMA et AIHRC, Annual Report 2010 – Protection of Civilians in Armed Conflict, mars 2011, p. iv, 12 et 55–56: <http://unama.unmissions.org/Portals/UNAMA/human%20rights/March%20PoC%20Annual%20Report%20Final.pdf>; ICOS, Afghanistan Transition, février 2011, p. 20–22; Welt Online, Gewaltsame Demonstration in Talokan vor einem Bundeswehrcamp, 20 mai 2011: www.welt.de.

⁴ NZZ, Fortschritte der Nato in Afghanistan, 30 avril 2011, p. 7.

afghan doit avoir accès à une part plus importante de cette manne. Des experts parlent du principe que les institutions étatiques seront probablement tout aussi instables en 2014.⁵

A cause de la tactique d'intimidation et de meurtres ciblés adoptée par les groupements hostiles au gouvernement dans de vastes régions du pays, de moins en moins de gens osent exercer des droits politiques et économiques comme la liberté d'opinion, la participation politique, la formation et le travail. L'élimination ciblée des personnalités les plus influentes a en outre diminué la présence gouvernementale dans les communes et montré que le gouvernement ne parvient pas à imposer l'ordre, le droit et une direction claire.⁶ La structure gouvernementale très centraliste définie dans les accords de Bonn de 2001 a en outre amené la population à se distancier de ses autorités. Un débat sur la décentralisation et sur une plus grande transparence des autorités locales serait utile en prévision de la Conférence de Bonn prévue en novembre 2011.⁷

Les **élections parlementaires** du 18 septembre 2010 ont très largement été entachées de fraudes (il a fallu invalider un quart des voix et disqualifier 24 vainqueurs provisoires) et marquées par une faible participation. D'après *Afghanistan Research and Evaluation Unit (AREU)*, elles ont incité une large frange de la population à se distancier encore davantage du gouvernement et n'ont fait qu'exprimer l'instabilité croissante et le manque de transparence du système politique.⁸ Après la proclamation des résultats définitifs, le Président a constitué un tribunal spécial extrêmement controversé, chargé d'examiner les accusations de fraude à l'encontre des candidats disqualifiés. Sur la pression des principaux intéressés, le nouveau Parlement a été constitué le 26 janvier 2011, malgré les tentatives de Karzai de reporter cette échéance. Selon *Amnesty International*, au moins 40 Parlementaires sont des gens coupables de graves violations des droits de l'homme et de crimes de guerre.⁹

En juillet 2011, les forces de sécurité afghanes ont repris le contrôle de trois provinces (une grande partie de Kaboul [sans le district de Sarobi], Panjshir et Ba-

⁵ CRA, 15 avril 2011, p. 63; Tagesanzeiger.ch, Karzai kündigt Zeitplan für den Übergang an, 6 février 2011: www.tagesanzeiger.ch. En 2010, les recettes se sont montées à 1,7 billion de dollars US, alors que les besoins atteignaient 4,5 billions de dollars US.

⁶ UNAMA et AIHRC, Annual Report 2010, mars 2011, p. iv, 12 et 55–56; ICOS, Afghanistan Transition, février 2011, p. 20–22; Spiegel Online, Viele Tote bei Anschlag auf Regierungsbüro, 18 juillet 2011: www.spiegel.de. L'ancien gouverneur de la province d'Uruzgan, Jan Mohammad Khan, le maire de Kandahar, Ghulam Haider Hamidi, et le vice-président du conseil de province de Kandahar et demi-frère de Karzai, Ahmad Wali Karzai, ont été assassinés à quelques jours d'intervalle.

⁷ ICOS, Afghanistan Transition, février 2011, p. 24.

⁸ AREU, Undermining Representative Governance – Afghanistan's 2010 Parliamentary Election and Its Alienating Impact, février 2011: www.areu.org.af/EditionDetails.aspx?EditionId=517&ContentId=7&ParentId=7&Lang=en-US.

⁹ UNHCR, UNHCR Eligibility Guidelines for Assessing the International Protection Needs of Asylum-Seekers from Afghanistan, 17 décembre 2010: www.unhcr.org/refworld/docid/4d0b55c92.html, p. 5; Human Rights Watch (HRW), World Report 2011, 24 janvier 2011: www.hrw.org/en/word-report-2011/afghanistan; Amnesty International, Afghan parliament inauguration highlights crisis of accountability, 25 janvier 2011: www.amnesty.org/en/news-and-updates/afghan-parliament-inauguration-highlights-crisis-accountability-2011-01-25; UNAMA, UNAMA concerned at recent events that could undermine independence of electoral and judicial institutions, février 2011: <http://unama.unmissions.org>. Un tribunal spécial a été institué parce que les Pachtounes n'ont pu occuper, en tant que base d'électeurs de Karzai, plus que 30 % des sièges au Parlement, alors que les Tadjikes et Hazara y sont maintenant surreprésentés. Désormais, Karzai se voit ainsi confronté à une plus large opposition. NZZ, Karzai schürt die Konflikte zwischen den Volksgruppen, 22 janvier 2011, p. 7; NZZ, Karzai verliert im Machtkampf mit Afghanistans Legislative, 27 janvier 2011, p. 7.

miyan), ainsi que de quatre villes (Mazar-e-Sharif, Mehtarlam, Lashkar Gah et la majeure partie de Herat). Cela représente une première étape du transfert de responsabilité prévu d'ici la fin 2014 et marque par conséquent «le début de la fin de la guerre». ¹⁰ La prise de responsabilité des forces de combat afghanes tombe toutefois en pleine résurgence des opérations de combat menées par les groupements hostiles au gouvernement. ¹¹

Le **Haut Conseil pour la paix** a été constitué sur recommandation de la jirga pour la paix de mai 2010. Il est toutefois vivement critiqué par une large frange de la société afghane, car beaucoup de ses membres sont d'anciens seigneurs de guerre qui ont été impliqués dans des violations des droits de l'homme et des crimes de guerre. ¹²

Quelques centaines de personnes ont déposé les armes dans le cadre de l'initiative du **programme pour la paix et la réintégration**. ¹³ Mais il s'agirait plutôt de membres des milices que de talibans ou de combattants d'Al-Qaïda. Par ailleurs, ils ne sont de loin pas assez nombreux pour que les groupements hostiles au gouvernement s'en trouvent sérieusement affaiblis. Le projet d'intégrer des combattants favorables à la réconciliation aux forces de sécurité régulières et irrégulières est vivement controversé. ¹⁴

Le 18 juin 2011, le gouvernement afghan a pour la première fois officiellement confirmé les **négociations** visant à mettre un terme à la guerre entre les Etats-Unis et des membres des talibans. L'intensification des pourparlers de paix témoigne d'un changement de stratégie des États de l'OTAN. Comme la guerre passe pour perdue d'un point de vue militaire, une solution politique doit permettre un retrait des troupes internationales aussi rapide que possible. En ce sens, l'ONU raye les talibans de la liste des organisations terroristes et dresse désormais pour eux une liste séparée. ¹⁵ Des entretiens entre des membres du gouvernement afghan et les talibans, ainsi que des délégués de Hekmatyar, doivent avoir eu lieu déjà en mars et durant l'automne 2010. ¹⁶ Le 30 avril 2011, les talibans ont toutefois annoncé leur

¹⁰ NZZ Online, Afghanen übernehmen in sieben Regionen das Kommando, 22 mars 2011: www.nzz.ch; CRA, 15 avril 2011, p. 37. Lashkar Gah, la capitale de la province de Helmand, joue le rôle de laboratoire: on verra si les forces de sécurité afghanes parviennent à maintenir la stabilité obtenue de haute lutte par les troupes américaines. Spiegel Online, Afghanen fordern Waffen für ihre Sicherheit, 22 mars 2011: www.spiegel.de; Reuters, Zwölf Tote bei Selbstmordanschlag im Süden Afghanistans, 31 juillet 2011: <http://de.reuters.com>.

¹¹ Reuters, Strategic shift in Afghanistan seen under new U.S. envoy, 28 avril 2011: www.reuters.com.

¹² Human Rights Watch (HRW), World Report 2011, 24 janvier 2011; Amnesty International, Amnesty Report 2011 – Afghanistan, 2011: www.amnesty.de/jahresbericht/2011/afghanistan.

¹³ D'après le général Petraeus, quelque 700 combattants doivent avoir été réintégrés à la société avant mars 2011. CRA, 15 avril 2011, p. 41.

¹⁴ The Afghanistan NGO Safety Office (ANSO), ANSO Quarterly Data Report: Jan 1st–Dec 31st 2010, janvier 2011, p. 1: www.afgnso.org; IWPR, «Taliban Surrenders» Not All They Seem, 30 mars 2011: www.unhcr.org. Dans la province de Balkh, il semble que les hommes favorables à la réconciliation obtiennent 80 dollars US par mois, un logement loué, de la nourriture, des vêtements et une aide à la recherche d'emploi.

¹⁵ NZZ Online, Verhandlungen der USA mit den Taliban, 18 juin 2011; Tagesanzeiger.ch, USA führen Gespräche mit den Taliban in Europa, 17 mai 2011: www.tagesanzeiger.ch; Zeit Online, USA sollen in Deutschland mit den Taliban verhandelt haben, 17 mai 2011: www.zeit.de; Swissinfo, Getrennte Sanktionslisten für Al Kaida und Taliban, 20 juin 2011: www.swissinfo.ch.

¹⁶ CRA, 15 avril 2011, p. 43. Arsala Rahmani, un ancien fonctionnaire qui siège maintenant au Parlement, et Abdul Salam Zaeef, l'ancien ambassadeur des talibans au Pakistan, auraient figuré parmi les interlocuteurs, du côté des talibans.

offensive de printemps et clos les pourparlers de paix tant que des troupes internationales sont stationnées en Afghanistan.¹⁷

3 Situation du point de vue de la sécurité

En 2010 et durant le premier semestre 2011, les conditions de sécurité se sont à nouveau terriblement dégradées en Afghanistan. Les attaques ont augmenté de 64 % par rapport à l'année précédente.¹⁸ Rien qu'au Sud du pays, il y a eu trois fois plus d'assassinats et d'exécution en 2010 qu'en 2009.¹⁹ Les enlèvements ont augmenté de 83 % en 2010 (251 personnes).²⁰ L'attaque de l'hôtel Intercontinental à Kaboul le 29 juin 2011, quelques jours seulement avant la reprise de la responsabilité par les forces de sécurité afghanes, n'a pas seulement montré l'incapacité de ces dernières à garantir seules la sécurité, mais aussi mis en évidence l'extrême précarité de la situation.²¹

Avec le renforcement massif des troupes américaines, les forces de sécurité étrangères ont certes réussi provisoirement à modifier de façon significative la dynamique de la sécurité au Sud du pays.²² Mais l'intensification de la guerre au Sud a amené les talibans à se retirer des districts placés sous leur contrôle dans les provinces relativement stables et tranquilles du Nord, de l'Est et de l'Ouest du pays.²³ Il y a donc très peu de chances que les forces de sécurité afghanes parviennent à maintenir la stabilité obtenue de haute lutte après le transfert de responsabilité.²⁴

Les tendances les plus nettes et les plus importantes de 2010 ont été l'offensive des groupements hostiles au gouvernement principalement destinée à perturber les voies de ravitaillement au Nord du pays, l'exploitation des tensions ethniques et politiques au Nord et l'assassinat de hauts représentants du gouvernement.²⁵

Selon les indications de l'Office allemand des affaires étrangères, la sécurité n'est pas encore garantie dans tout le pays, malgré la présence des troupes internationales. Les forces de sécurité afghanes ne sont pas en mesure d'imposer l'ordre et le

¹⁷ NZZ, Die Taliban sind weder geschwächt noch kompromissbereit, 4 mai 2011, p. 3; Focus Online, David Petraeus: Lossagung der Taliban von der Al Kaida?, 9 mai 2011: www.focus.de.

¹⁸ ANSO, ANSO Quarterly Data Report: Jan 1st–Dec 31st 2010, janvier 2011, p. 11.

¹⁹ UNAMA et AIHRC, Annual Report 2010, mars 2011, p. 54; ANSO, ANSO Quarterly Data Report: Jan 1st–Dec 31st 2010, janvier 2011, p. 1.

²⁰ UNAMA et AIHRC, Annual Report 2010, mars 2011, p. iv, 11, 16–18. 162 enlèvements ont aussi été signalés en 2010 au Ministère afghan des affaires intérieures: US Department of State, 2010 Country Reports on Human Rights Practices – Afghanistan, 8 avril 2011, p. 12: www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2010/sca/154477.htm.

²¹ NZZ, Kabul weit vom Frieden entfernt, 30 juin 2011, p. 3. Il apparaît sans cesse que les forces de sécurité afghanes ne maîtrisent pas la situation sans le soutien des troupes internationales. L'exemple le plus récent est l'attaque au siège du gouverneur de Parwan. Tagesanzeiger.ch, Taliban verüben Anschlag auf Sicherheitssitzung, 14 août 2011: www.tagesanzeiger.ch.

²² ICOS, Afghanistan Transition, février 2011, p. 7.

²³ Les conditions de sécurité se sont dégradées en particulier dans les provinces de Kunduz, Takhar, Badakhshan et Faryab. ANSO, ANSO Quarterly Data Report: Jan 1st–Dec 31st 2010, janvier 2011, p. 1 et 13.

²⁴ ICOS, Afghanistan Transition, février 2011, p. 7.

²⁵ ANSO, ANSO Quarterly Data Report: Jan 1st–Dec 31st 2010, janvier 2011, p. 13.

calme.²⁶ En 2010, le *HCR* a classé plusieurs régions d'Afghanistan dans la liste des territoires en proie à une situation de violence généralisée. Cette appréciation se base sur plusieurs indices cumulatifs; elle concerne les provinces de Helmand, Kandahar et Kunar, ainsi que certaines régions des provinces de Ghazni et Kost.²⁷

La proportion de victimes civiles a de nouveau fortement augmenté. Les actes de violence dirigés contre la population civile émanent toujours de quatre entités:

- des groupements armés hostiles au gouvernement comme les talibans, Hizb-e-Islami de Gulbuddin Hekmatyar²⁸, le réseau Haqqani²⁹ etc.³⁰
- des seigneurs de guerre régionaux et des commandants de milices
- des groupements criminels
- des ripostes des forces de sécurité afghanes et étrangères aux attaques des groupements hostiles au gouvernement, en particulier les bombardements.

Pas moins de 2777 civils ont été tués en 2010, ce qui représente un nouveau point culminant et une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente. D'après l'*United Nations Assistance Mission in Afghanistan (UNAMA)*, le nombre de victimes civiles a encore augmenté de 15 % durant les six premiers mois de 2011. Près de trois quarts d'entre elles ont péri sous les tirs des groupements hostiles au gouvernement. Les troupes internationales ont certes réussi à réduire de moitié environ le nombre de civils tués lors des attaques aériennes, mais dans ces cas, la population afghane réagit maintenant avec une extrême violence.³¹ L'augmentation constante du nombre de victimes civiles, la dégradation des conditions de sécurité et l'ambiance d'intimidation qui prédomine empêchent une grande partie de la population afghane d'exercer ses droits fondamentaux. L'accès à l'instruction publique et à la santé, la participation politique et la liberté d'opinion sont par exemple très restreints pour de nombreux Afghans.³²

²⁶ Auswärtiges Amt, Afghanistan: Reisewarnung, 15 août 2011 (toujours valable depuis le 11 août 2011): www.auswaertiges-amt.de.

²⁷ UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 34–38. Les critères sont: 1. Le nombre toujours plus importants de victimes civiles des violences (bombardements, attaques aériennes, attentats-suicides, charges explosives et mines antipersonnel), 2. La dégradation des conditions de sécurité et 3. Des déplacements de population significatifs en raison du conflit.

²⁸ Le Hizb-e-Islami de Hekmatyar est actif dans les provinces de Kunar, Nuristan, Kapisa et Nangarhar, ainsi qu'au Nord et à l'Est de Kaboul. En janvier 2010, Hekmatyar a posé des conditions claires pour une réconciliation avec Karzai. Des membres de son entourage ont participé à la Loya Jirga du 2 au 4 juin 2010. Le CRS estime à un millier le nombre de combattants du Hizb-e-Islami. Le nouveau porte-parole du Wolesi Jirga, Abdul Raouf Ibrahimy, doit en faire partie. CRA, 15 avril 2011, p. 20 et 45.

²⁹ Le réseau Haqqani opère le long de la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan. Il passe pour le plus pro-pakistanaï des réseaux et entretient des liens plus étroits aussi bien avec Al-Qaïda qu'avec les talibans. Le réseau est principalement actif à Loya Paktia, mais il a aussi commis des attentats à Kaboul. Le CRS estime à environ 2500 le nombre de combattants du réseau Haqqani. Avec ses attaques aériennes, l'OTAN tente de combattre davantage le réseau Haqqani du côté pakistanais de la frontière. Antonio Giustozzi, Getting worse before getting better, juin 2009, p. 7; CRA, 15 avril 2011, p. 20–21 et 46.

³⁰ Le groupement pakistanais Lashkar-e Tayyiba par exemple doit apparemment aussi être actif en Afghanistan. C'est un groupement islamiste militant qui se concentrait à l'origine sur des opérations contre l'Inde pour obtenir le contrôle du Cachemire. CRA, 15 avril 2011, p. 20.

³¹ UNAMA et AIHRC, Annual Report 2010, mars 2011, p. i; NZZ, Immer mehr zivile Opfer in Afghanistan, 12 mars 2011, p. 11; UNAMA, UNAMA Press Statement: Mid-Year Report 2011, 14 juillet 2011: <http://unama.unmissions.org>.

³² UNAMA, UNAMA Press Release du 9 mars 2011: <http://unama.unmissions.org>; UNAMA et AIHRC, Annual Report 2010, mars 2011, p. vii.

Talibans. Depuis décembre 2010, les représentants des États de l'OTAN ne cessent de répéter qu'on a fait des progrès en Afghanistan et acculé les talibans à la défensive. En réalité, on constate plutôt que ceux-ci sont toujours aussi déterminés à en découdre et qu'ils ont volontairement changé de stratégie.³³ Le fait qu'ils réussissent sans cesse à mener des opérations radicales et de grande envergure dans les centres du pouvoir malgré d'impressionnants dispositifs de sécurité corrobore cette thèse. Sans compter que le retrait massif des troupes annoncé par le Président américain Barak Obama fait le jeu des talibans. Selon les indications de l'expert pakistanais Ahmed Rashid, les talibans ont entre-temps constitué des structures clandestines dans 33 des 34 provinces.³⁴

Une campagne de dénigrement massive contre de nombreux fonctionnaires, membres de la Choura, interprètes, représentants de la coopération au développement, chauffeurs de camion et membres des forces de sécurité a suivi l'annonce de l'opération *Al Faath* en 2010.³⁵ En prévision de l'imminent transfert de responsabilité dans le domaine de la sécurité, les talibans ont aussi orchestré au printemps 2011 de nombreuses opérations spectaculaires qui ont présenté aussi bien les forces de sécurité afghanes que le système judiciaire et pénitentiaire afghan sous un jour très peu favorable.³⁶

Le 30 avril 2011, ils ont annoncé le début de leur **offensive de printemps** et ont déclaré vouloir prendre pour cibles les troupes afghanes et internationales, ainsi que des représentants du gouvernement afghan, des membres du Conseil de paix, mais aussi les employés d'entreprises étrangères et afghanes travaillant pour les forces de combat internationales, les places où se formeraient de grands rassemblements, les bases militaires, les convois militaires et les institutions gouvernementales.³⁷

Parallèlement aux attentats ciblés qui ont durement frappé la police et les fonctionnaires afghans au printemps 2011, l'utilisation de charges explosives est très fréquente.³⁸ C'est surtout la population civile qui en fait les frais. On constate en outre que les groupements hostiles au gouvernement ont de plus en plus tendance à lan-

³³ ANSO, ANSO Quarterly Data Report: Jan 1st–Dec 31st 2010, janvier 2011, p. 11; NZZ, Die Taliban sind weder geschwächt noch kompromissbereit, 4 mai 2011, p. 3; Welt Online, Geheime Dokumente belegen Stärke der Taliban, 16 juin 2011: www.welt.de.

³⁴ Frankfurter Rundschau, Interview mit Taliban-Experte Rashid – Die Deutschen wissen nicht was los ist, 2 décembre 2010: www.fr-online.de. Voir aussi: CRA, 15 avril 2011, p. 17.

³⁵ UNAMA et AIHRC, Annual Report 2010, mars 2011, p. 54; ANSO, ANSO Quarterly Data Report: Jan 1st–Dec 31st 2010, janvier 2011, p. 1.

³⁶ Tagesanzeiger.ch, Schüsse und Explosion im Verteidigungsministerium, 18 avril 2011: www.tagesanzeiger.ch; NZZ, Spektakulärer Gefängnisausbruch in Kandahar, 26 avril 2011, p. 4. Le 18 avril 2011, un attentat-suicide commis par des talibans a précisément pris pour cible le Ministère de la défense de Kaboul; dans la nuit du 24 au 25 avril 2011, 476 détenus, dont de nombreux chefs des talibans, ont réussi à s'enfuir de la prison de Kandahar qui passait pour l'une des plus sûres depuis le renforcement des dispositifs de sécurité qui a suivi l'attentat de 2008. Les forces armées allemandes déplorent le fait que des membres présumés de groupements hostiles au gouvernement transférés par leurs soins ont été relâchés par la justice afghane sur pression de leurs proches. Sueddeutsche.de, Justiz lässt an Anschlag beteiligten Taliban frei, 12 août 2011: www.sueddeutsche.de.

³⁷ Reuters, Taliban kündigen Frühjahrsoffensive in Afghanistan an, 30 avril 2011: <http://de.reuters.com>; RP Online, Zwölfjähriger Attentäter tötet vier Menschen, 2 mai 2011: www.rp-online.de; NZZ, Die Taliban sind weder geschwächt noch kompromissbereit, 4 mai 2011, p. 3.

³⁸ ICOS, Afghanistan Transition, février 2011, p. 5; UNAMA et AIHRC, Annual Report 2010, mars 2011, p. iii. 1292 policiers ont perdu la vie et 2447 ont été blessés en 2010. TOLONews, 2010 Claims Lives of 1292 Afghan Police, 2 janvier 2011: <http://tolonews.com>.

cer des attaques précisément dans les régions qui ont été confiées aux forces de sécurité afghanes en juillet 2011.³⁹

D'après les indications d'*UNAMA* et de l'*Afghanistan Independent Human Rights Commission (AIHRC)*, les talibans engagent de plus en plus fréquemment des enfants et des adolescents pour commettre des attentats-suicides au Sud, au Nord et à l'Est du pays et n'hésitent pas à utiliser des boucliers humains dans des régions densément peuplées. Comme d'autres groupements hostiles au gouvernement, ils disposent de leurs propres prisons et auraient recours à la torture lors des interrogatoires.⁴⁰

Al-Qaïda. En 2010, Al-Qaïda a réussi à se répandre à nouveau dans de nombreuses vallées retirées, ainsi que dans les montagnes du Nord-est de l'Afghanistan, et à constituer de nouvelles bases et de nouveaux camps d'entraînement. Ce réseau compterait entre 100 et 200 combattants en Afghanistan.⁴¹

Forces de sécurité afghanes. Selon la stratégie commune de l'ONU et de l'*Afghanistan Joint Coordination and Monitoring Board*, l'armée nationale afghane (ANA) disposerait fin 2011 d'une force de 171'600 hommes et la police nationale afghane (PNA) d'une force de 134'000 personnes. Des observateurs doutent toutefois que l'Afghanistan soit un jour en mesure d'entretenir un si gros effectif. Le développement et l'entretien des forces de sécurité afghanes sont d'ores et déjà financés principalement par des bailleurs de fonds internationaux.⁴² Sans compter que le développement forcé des forces de sécurité afghanes à un rythme fulgurant ne permet pas d'en assurer la qualité. Des dizaines de milliers d'hommes dont la loyauté n'est pas clairement établie se voient confier des armes. Des éléments des forces armées risquent fort de rejoindre les rangs des groupements hostiles au gouvernement.⁴³ Les nombreux attentats-suicides commis ces derniers mois par des gens en uniforme renforcent ces craintes.⁴⁴

L'ANA est entre-temps présente dans la plupart des 34 provinces et a augmenté ses capacités ces derniers mois. Mais d'après l'*International Council on Security and Development (ICOS)*, aucune de ses unités n'est encore en mesure d'opérer seule

³⁹ Tagesanzeiger.ch, Taliban untermauern ihre Stärke, 30 juin 2011: www.tagesanzeiger.ch; Reuters, Zwölf Tote bei Selbstmordanschlag im Süden Afghanistans, 31 juillet 2011: <http://de.reuters.com>.

⁴⁰ UNAMA et AIHRC, Annual Report 2010, mars 2011, p. vi et 13; US Department of State, 8 avril 2011, p. 3–4 et 14. De même le 8 septembre 2010 et le 5 novembre 2010; Stern.de, Zwölfjähriger Attentäter tötet vier Menschen in Afghanistan, 2 mai 2011: www.stern.de; RP Online, Zwölfjähriger Attentäter tötet vier Menschen, 2 mai 2011: www.rp-online.de.

⁴¹ CRA, 15 avril 2011, p. 19; NZZ, Al Kaida nutzt Machtvakuum, 27 avril 2011, p. 5; NZZ, Die Taliban sind weder geschwächt noch kompromissbereit, 4 mai 2011, p. 3; AFP, US-Verteidigungsminister gegen raschen Afghanistanabzug, 15 mai 2011: www.wweeps.com/hostednews/afp/article/ALeqM5hnXBxYMXJji7rPxx6332gwulKuzQ?docId=CNG.d27dcd5f04cc3931f46132cb727f8ab8.301.

⁴² CRA, 15 avril 2011, p. 23–24; NZZ, Immer mehr zivile Opfer in Afghanistan, 12 mars 2011, p. 11. En avril 2011, l'ANA comptait déjà un effectif d'environ 150'000 hommes et la PNA une force de 120'000 personnes.

⁴³ ICOS, Afghanistan Transition, février 2011, p. 5, 16–17. Pour pouvoir atteindre leur objectif d'expansion, l'armée et la police doivent engager respectivement près de 6000 soldats et 3450 policiers par mois. RP Online, Taliban unterwandern Armee, 30 mai 2011: www.rp-online.de.

⁴⁴ NZZ, Acht Nato-Soldaten in Kabul getötet, 28 avril 2011, p. 7. Au total, 42 soldats étrangers ont été tués par les forces de sécurité afghanes ces deux dernières années. Antonio Giustozzi a signalé dès la fin 2008 que les talibans ont réussi à infiltrer les forces de sécurité afghanes et en particulier la police. Antonio Giustozzi, The neo-Taliban: a year on, 11 décembre 2008, open Democracy: www.opendemocracy.net.

et de façon indépendante; les unités qui peuvent opérer avec des conseillers ou un soutien ne se développent que lentement.⁴⁵ La PNA a aussi gagné en visibilité et en professionnalisme. L'organisation des forces de police s'est nettement améliorée. Mais la plupart des policiers ne sont pas assez équipés; ils manquent de munitions et de véhicules. Par rapport à l'ANA, la PNA est à la traîne à tous points de vue. La population afghane la considère toujours comme corrompue et s'en méfie.⁴⁶

D'après les indications de l'*US Department of State*, des fonctionnaires, ainsi que des représentants des forces de sécurité et du personnel carcéral, ont commis des brutalités. La PNA est accusée de corruption, de pillage, d'exploitation de postes de contrôle illégaux et de nombreuses autres violations des droits de l'homme. D'après les indications de *Human Rights Watch*, les policiers accusés d'avoir tué des civils sont habituellement blanchis.⁴⁷

Les forces de sécurité étrangères. Grâce au renforcement du contingent américain jusqu'à l'été 2010, ainsi qu'en janvier 2011, les forces de sécurité internationales ont remporté quelques victoires jugées fragiles et faciles à inverser au Sud du pays. Par contre, les forces de combat internationales n'ont pas réussi à éviter une nouvelle dégradation des conditions générales de sécurité. Du point de vue militaire, il faut donc considérer la guerre comme perdue. Le contingent de 33'000 militaires américains mentionné par Obama a toutefois paru étonnamment élevé; son agenda pour le retrait des troupes a suscité des critiques de la part de plusieurs experts et stratèges militaires, aussi à propos de l'échéance fixée (l'été 2012), car les groupements hostiles au gouvernement ne contrôlent plus des territoires aussi vastes que depuis 2001.⁴⁸ Le 26 juin 2011, les armées étrangères comptaient 132'457 hommes en Afghanistan.⁴⁹

Malgré l'intensification des attaques aériennes, les forces de sécurité internationales ont réussi à abaisser le nombre de civils tués en 2010 et en 2011. Mais les victimes civiles créent sans cesse des tensions avec le gouvernement afghan et suscitent aussi des réactions de plus en plus vives au sein de la population afghane.⁵⁰ Il en va de même des razzias souvent effectuées la nuit. D'après l'*UNAMA*, les soldats se

⁴⁵ ICOS, Afghanistan Transition, février 2011, p. 11. Sans compter que le taux de désertation atteint toujours au moins 20 % et que de nombreux officiers sont analphabètes. L'ANA reste très marquée par les scissions ethniques et politiques. CRA, 15 avril 2011, p. 24–26.

⁴⁶ ICOS, Afghanistan Transition, février 2011, p. 10; CRA, 15 avril 2011, p. 26–27. Le taux de désertation est nettement plus élevé à la PNA qu'à l'ANA. Le taux d'analphabétisme y est très élevé, la consommation de drogues très répandue et les divisions ethniques et politiques très fortes.

⁴⁷ US Department of State, 8 avril 2011, p. 1–2, 5; Institute for War and Peace Reporting (IWPR), Afghan Recovery Report No. 388: Afghans complain of police harassment, 30 janvier 2011: <http://iwpr.net>; Amnesty International, Amnesty Report 2011, 2011.

⁴⁸ NZZ Online, 1400 zusätzliche US-Marines für Afghanistan, 6 janvier 2011: www.nzz.ch; CRA, 15 avril 2011, p. 34, 36; ISAF: www.isaf.nato.int; ANSO, ANSO Quarterly Data Report: Jan 1st–Dec 31st 2010, janvier 2011, p. 1; NZZ, Obamas Zeitplan stösst auf Kritik, 24 juin 2011, p. 3; Minority Rights Group International, State of the World's Minorities and Indigenous Peoples 2011 – Afghanistan, 6 juillet 2011: www.unhcr.org; Tagesschau – Schweizer Fernsehen, Terrorismus-Experte: «Dieser Truppenabzug ist ein Fehler», 23 juin 2011: www.tagesschau.sf.tv.

⁴⁹ ISAF: www.isaf.nato.int.

⁵⁰ AFP, NATO entschuldigt sich für zivile Opfer in Afghanistan, 2 mars 2011: www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5icIrvue5d9zYLmNGzw_2oTy4ZOYw?docId=CNG.60156c126ed63f1e730905936147a957.341; Spiegel Online, Afghanen machen ihrer Wut auf Nato Luft, 6 mars 2011: www.spiegel.de; Stern.de, Offenbar dutzende zivile Opfer bei NATO-Einsätzen in Afghanistan, 24 février 2011: www.stern.de; AFP, Karsai fordert Ende der NATO-Einsätze in Afghanistan, 12 mars 2011: www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5j1Qehq73d210LHPP9gxCOMz4wKBQ?docId=CNG.3fb2707fccb401fc18b62956238c64e4.3c1.

montreraient souvent excessivement brutaux; ils auraient blessé et tué des civils, endommagé ou détruit des propriétés.⁵¹ *Human Rights Watch* déplore en outre l'augmentation des razzias nocturnes malgré la directive de janvier 2010.⁵² Le manque de transparence dans les enquêtes sur les bavures et l'impunité des coupables quand les victimes sont des civils suscitent aussi des critiques. Ni les troupes internationales, ni les troupes afghanes ne disposent de mécanismes d'enquête adéquats assortis de poursuites pénales pour les actes de violence.⁵³

Les seigneurs de guerre locaux et les milices. Beaucoup de seigneurs de guerre locaux disposent toujours de leurs propres milices et peuvent se maintenir au pouvoir en intimidant la population et en recourant à la violence. Le fait que la communauté internationale continue à les soutenir et négocie avec eux le transfert de responsabilité dans le domaine de la sécurité renforce encore leur position.⁵⁴

En août 2010, le programme controversé de l'Afghan Local Police (ALP) a démarré sous la pression des Etats-Unis. L'effectif a été porté à environ 15'700 recrues mobilisées dans 61 districts et doit encore être renforcé par 30'000 policiers déployés dans 100 districts. Les mécanismes de commande et de contrôle, le recrutement, ainsi que l'insertion d'anciens talibans prêts à renoncer à se battre contre le gouvernement, posent notamment problème.⁵⁵ Sans compter qu'au Nord de l'Afghanistan, des milices apparemment indépendantes se déclarent rattachées à l'ALP.⁵⁶

Selon les indications d'ANSO, d'autres groupements irréguliers se rassemblent spontanément autour de potentats politiques ou ethniques en dehors des programmes mentionnés à Faryab, Balkh, Takhar et probablement aussi dans d'autres provinces. On observe en outre une intensification des combats entre milices rivales fidèles au gouvernement. Rien ne garantit que le Ministère de la Défense pourra reprendre le contrôle de ce réarmement sommaire en prévision du retrait des troupes internationales de plus en plus imminent.⁵⁷

Sécurité et trafic de drogues. En 2011, le prix de l'opium a flambé; il atteint jusqu'à 522 dollars US par kilo. Les groupements hostiles au gouvernement pourront par conséquent augmenter leurs recettes liées au trafic de drogues.⁵⁸ En raison du prix élevé de l'opium, le bureau de l'ONU contre la drogue et le crime s'attend pour

⁵¹ UNAMA et AIHRC, Annual Report 2010, mars 2011, p. 33–35.

⁵² Human Rights Watch (HRW), World Report 2011, 24 janvier 2011.

⁵³ UNAMA et AIHRC, Annual Report 2010, mars 2011, p. iv–v, 24, 35 et 38–39; Zeit Online, Zahl getöteter Zivilisten erreicht Höchststand, 9 mars 2011: www.zeit.de. En juin 2010, l'OTAN a publié des directives proposant aux pays qui postent des troupes un guide pour le traitement des paiements compensatoires. Amnesty International, Amnesty Report 2011 – Afghanistan, 2011.

⁵⁴ Jones, Seth G., In the Graveyard of Empires, New York 2010, p. 129–131; Welt Online, Warum hofiert Westerville einen Kriegsfürsten?, 22 juillet 2011: www.welt.de; NZZ Online, Halbbruder von Präsident Karzai getötet, 13 juillet 2011: www.nzz.ch.

⁵⁵ UNAMA et AIHRC, Annual Report 2010, mars 2011, p. v, 40–45; CRA, 15 avril 2011, p. 43–44. Le programme de l'ALP succède à l'*Afghan Provincial Protection Program* qui a été réalisé dans la province de Wardak. D'après les indications de Thomas Ruttig, expert de l'Afghanistan, personne ne sait précisément combien il y a de combattants de l'ALP, ni d'anciens membres des talibans parmi eux. D'après le CSR, l'ALP est engagée dans les provinces de Dai Kundi, Herat, Paktika, Paktia, Uruzgan, Kunduz et Farah.

⁵⁶ Taz.de, Ex-Taliban werden zu Hilfspolizisten, 10 janvier 2011: www.taz.de.

⁵⁷ ANSO, ANSO Quarterly Data Report: Jan 1st–Dec 31st 2010, janvier 2011, p. 3; AIHRC, Executive Summary of Annual Report: <http://aihrc.afghanistan.af/en/News/850>; Taz.de, Ex-Taliban werden zu Hilfspolizisten, 10 janvier 2011: www.taz.de/!64001/.

⁵⁸ ICOS, Afghanistan Transition, février 2011, p. 5, 27–29.

2011 à une augmentation massive de la culture d'opium au Nord et au Nord-est du pays, en particulier dans les provinces de Badakhshan, Baghlan et Faryab. Mais dans l'ensemble, la culture de drogues va légèrement baisser dans l'ensemble du pays.⁵⁹ Le nombre de personnes toxicodépendantes accuse par contre une nouvelle hausse.⁶⁰

C'est dans les provinces de Paktya, Paktika, Khost et Ghazni, ainsi que dans six des dix provinces du Nord, que les conditions de sécurité se sont le plus vite dégradées en 2010. Le nombre de civils tués a lourdement augmenté dans toutes les régions du pays, sauf à l'Est.⁶¹

L'Est et le Sud. Malgré certaines victoires remportées au Sud par les forces de sécurité internationales, les conditions de sécurité se sont massivement dégradées, en particulier à Kandahar. Entre juin et la mi-septembre 2010, on a enregistré 21 meurtres par semaine.⁶² A Kandahar et dans l'Ourouzgán, les membres de groupements hostiles au gouvernement ont réussi à écarter de hauts représentants du gouvernement. Outre le manque chronique de soutien et d'aide au développement au Sud du pays, le transfert de la responsabilité du district de Lashkar Gah aux forces de sécurité afghanes qui a eu lieu en juillet 2011 menace aussi les victoires militaires obtenues de haute lutte.⁶³ En juin 2011, l'ONU n'avait accès qu'à cinq des 55 districts de Kandahar et des environs.⁶⁴

Le Nord. La situation au Nord de l'Afghanistan a connu une nouvelle escalade en 2010 et en 2011. Selon les dires d'Antonio Giustozzi, presque toutes les provinces du Nord (sauf Samangan et Panjshir) ont montré dès la fin 2008 des signes d'infiltration par des groupements hostiles au gouvernement.⁶⁵ La situation est particulièrement précaire dans les provinces de Kunduz, Baghlan et Takhar. A côté des talibans, les activités du Hizb-e-Islami, du réseau Haqqani, d'Al-Qaïda, ainsi que du Mouvement islamique d'Ouzbékistan, contribuent à l'instabilité de la situation. Des indices donnent à penser qu'au Nord de l'Afghanistan, des habitants des régions tadjiques et des chefs de minorités ethniques se procurent des armes, afin de pouvoir à l'avenir s'opposer à d'éventuels abus de pouvoir des talibans.⁶⁶

⁵⁹ United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC), Afghanistan – Opium Survey 2011, avril 2011.

⁶⁰ TOLONews, The number of drug addicts in the western Herat city has risen to over 70'000, provincial officials say, 13 avril 2011: <http://tolonews.org>.

⁶¹ ANSO, ANSO Quarterly Data Report: Jan 1st–Dec 31st 2010, janvier 2011, p. 12–13; UNAMA et AIHRC, Annual Report 2010, mars 2011, p. ii.

⁶² UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 7–8; NZZ, Fortschritte der Nato in Afghanistan, 30 avril 2011, p. 7; Stern.de, Selbstmordattentäter tötet mehrere US-Soldaten in Südafghanistan, 8 février 2011: www.stern.de.

⁶³ ICOS, Afghanistan Transition, février 2011, p. 9 et 24; UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 4. Voir aussi note 6.

⁶⁴ UN Security Council, The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security – Report of the Secretary-General, 23 juin 2011, p. 10–11: http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/reliefweb_pdf/node-423119.pdf.

⁶⁵ Antonio Giustozzi, The neo-Taliban, 11 décembre 2008.

⁶⁶ UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 35; IDMC, Afghanistan – Armed conflict forces increasing numbers of Afghans to flee their homes, 11 avril 2011, p. 23: [www.internal-displacement.org/8025708F004BE3B1/\(httpInfoFiles\)/3E5B840FE3A6D72BC125786F003FF157/\\$file/Afghanistan+-+April+2011.pdf](http://www.internal-displacement.org/8025708F004BE3B1/(httpInfoFiles)/3E5B840FE3A6D72BC125786F003FF157/$file/Afghanistan+-+April+2011.pdf); NZZ, Selbstmordanschlag in Nordafghanistan, 30 mai 2011, p. 3; Tagesanzeiger.ch, 28 Zivilisten sterben bei Anschlag in Afghanistan, 21 février 2011: www.tagesanzeiger.ch; ICOS, Afghanistan Transition, février 2011, p. 19; CRA, 15 avril 2011, p. 45.

L'Ouest. De nombreux membres de groupements hostiles au gouvernement fuient la guerre au Sud du pays et se replient à l'Ouest de l'Afghanistan, en particulier dans les provinces d'Herat, Farah et Ghor qui étaient auparavant relativement sûres. Jamais on n'avait enregistré autant d'attaques dans la province d'Herat qu'en juin 2011. C'est inquiétant, car Herat figure parmi les sept régions dont l'ISAF a confié la protection aux forces de sécurité afghanes en juillet 2011.⁶⁷

Kaboul et le centre. En 2010 et en 2011, des membres de groupements hostiles au gouvernement ont aussi réussi à orchestrer des attentats spectaculaires dans la capitale. Sans compter que des articles font régulièrement état d'attentats, d'enlèvements, de meurtres et de pillages commis par des talibans, des membres du Hizb-e-Islami et des groupes criminels. Le Conseil de sécurité de l'ONU précise qu'en juin 2011, les Nations unies n'avaient accès qu'à 39 des 111 districts du centre de l'Afghanistan. Auparavant réputés assez stables, les territoires principalement peuplés de Hazaras comme Jaghatu, Jaghori et Malistan dans la province de Ghazni, ont vu leurs conditions de sécurité se dégrader, y compris sur les voies de raccordement. D'autres tronçons de la route Kaboul-Kandahar se trouvent sous le contrôle des talibans.⁶⁸

Puissances régionales. Le début du retrait des troupes annoncé par Obama pour 2011 a attisé la rivalité des puissances régionales qui se disputent les possibilités d'influencer le futur gouvernement afghan.⁶⁹ Le Pakistan refuse opiniâtement de renoncer à ses possibilités d'influence en Afghanistan et ne souhaite pas conclure la paix. Il abrite toujours les chefs de file des talibans et du réseau Haqqani qui planifient leurs opérations en Afghanistan à partir du territoire pakistanais. Le meurtre d'Oussama Ben Laden a montré une fois de plus que le Pakistan n'est pas un partenaire fiable dans la lutte contre les organisations islamistes.⁷⁰ L'Iran joue lui aussi un rôle à double tranchant dans le conflit.⁷¹ Seul le rôle de l'Inde est jugé constructif.⁷²

Perspective. Beaucoup de signes indiquent que les groupements hostiles au gouvernement vont encore intensifier leurs attaques, afin de se mettre en bonne posture

⁶⁷ ANSO, ANSO Quarterly Data Report: Jan 1st–Dec 31st 2010, janvier 2011, p. 13; ANSO, The ANSO Report 16–30 June 2011, juillet 2011, p. 1: www.afgnsa.org; UNAMA et AIHRC, Annual Report 2010, mars 2011, p. 9; NZZ, Tote bei Anschlägen in Herat, 31 mai 2011, p. 3; Tagesanzeiger.ch, Taliban greifen Italiener an, 30 mai 2011: www.tagesanzeiger.ch.

⁶⁸ UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 31; IDMC, Armed conflict forces, 11 avril 2011, p. 26–27; UN Security Council, 23 juin 2011, p. 10–11.

⁶⁹ CRA, 15 avril 2011, p. 48–49; Frankfurter Rundschau, Interview mit Taliban-Experte Rashid – Die Deutschen wissen nicht was los ist, 2 décembre 2010: www.fr-online.de.

⁷⁰ CRA, 15 avril 2011, p. 34, 51–53; NZZ, Die Taliban sind weder geschwächt noch kompromissbereit, 4 mai 2011, p. 3.

⁷¹ L'Iran tente d'étayer son influence traditionnelle à l'Ouest du pays et de protéger la population chiite, ce qui ne l'empêche pas d'entretenir de bonnes relations avec le gouvernement afghan et de participer à la reconstruction du pays. Mais en même temps, il soutient aussi les talibans. En mars 2011, les gardiens iraniens de la Révolution leur ont notamment livré 48 roquettes ultramodernes de courte portée (missiles de 122 millimètres avec une portée d'environ 20 kilomètres), un événement largement relayé par les médias. ICOS, Afghanistan Transition, février 2011, p. 23; CRA, 15 avril 2011, p. 53–56; Tagesanzeiger.ch, Iran soll Taliban mit Raketen beliefert haben, 10 mars 2011: www.tagesanzeiger.ch; Spiegel Online, Irans Revolutionsgarde liefert Raketen an die Taliban, 10 mars 2011: www.spiegel.de.

⁷² CRA, 15 avril 2011, p. 56–57; TOLONews, Afghanistan-India Strategic Consultation Programme Agreed, 9 janvier 2011: <http://tolonews.com>.

pour participer au pouvoir.⁷³ L'ANSO s'attend en outre à des luttes intestines de plus en plus vives à mesure que s'approche la date du retrait des forces de combat internationales, car les potentats locaux tenteront aussi de se placer le mieux possible. La stratégie des groupements hostiles au gouvernement consistera vraisemblablement à attiser encore ces rivalités. Les experts n'excluent pas une guerre civile après le retrait des forces de combat.⁷⁴

4 Constitution et système judiciaire

Selon des enquêtes menées par l'*International Crisis Group*, la majorité de la population afghane n'a toujours pas ou pas suffisamment accès aux institutions judiciaires. Dix ans après la chute du régime des talibans, le système judiciaire afghan se trouve dans un état lamentable. L'absence d'Etat de droit et le déni de justice restent les principaux points faibles du système judiciaire. Les tribunaux qui fonctionnent sont une rareté dans l'ensemble du pays. D'après le *HCR*, les procès sont très en-deçà des normes internationales.⁷⁵ Le sous-financement chronique de tout le secteur, des juges sans formation adéquate dont les verdicts se fondent sur leur conception personnelle de la Shari'a, des lois tribales et des traditions locales, le manque d'indépendance des juges dû à une corruption à grand échelle et à la pression exercée par des potentats locaux ou par des membres de la famille provoquent une profonde méfiance vis-à-vis du système judiciaire.⁷⁶ Selon un sondage réalisé en 2011, la population afghane considère le système judiciaire comme l'institution la plus corrompue du pays. Une part de plus en plus importante de la population se voit forcée de se soumettre à la dure justice des talibans ou des potentats locaux.⁷⁷

L'*US Department of State* et *Amnesty International* dénoncent toujours des arrestations arbitraires, des durées de détention disproportionnées, des «aveux» extorqués par la torture et les mauvais traitements, des exécutions sommaires, ainsi que des condamnations pour des fautes «morales» qui ne figurent dans aucun code pénal. L'accès à une assistance juridique n'est pas garanti, les accusés n'ont souvent pas le temps d'organiser leur défense et les preuves sont faibles. Discriminatoires envers les femmes, les mécanismes traditionnels de règlement des litiges représentent un grave problème par rapport au droit à l'égalité de traitement ancré dans la Constitution.⁷⁸

⁷³ UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 36; ICOS, Afghanistan Transition, février 2011, p. 1; NZZ, Immer mehr zivile Opfer in Afghanistan, 12 mars 2011, p. 11.

⁷⁴ ANSO, ANSO Quarterly Data Report: Jan 1st-Dec 31st 2010, janvier 2011, p. 1; NZZ, Der geplante Abzug verunsichert die Afghanen zutiefst, 25 juin 2011, p. 5.

⁷⁵ International Crisis Group, Reforming Afghanistan's broken Judiciary, Asia Report No 195, 17 novembre 2010, p. i: [www.crisisgroup.org/~media/Files/asia/south-asia/afghanistan/195%20Reforming%20Afghanistans%20Broken%20Judiciary.pdf](http://www.crisisgroup.org/~/media/Files/asia/south-asia/afghanistan/195%20Reforming%20Afghanistans%20Broken%20Judiciary.pdf); Human Rights Watch (HRW), World Report 2011, 24 janvier 2011; UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 4-5.

⁷⁶ US Department of State, 8 avril 2011, p. 1 et 8. La plupart des juges disposent maintenant d'un diplôme en droit de la shari'a dispensé par une école religieuse, mais aucun papier émanant d'une école juridique laïque. Par ailleurs, le manque de juges est particulièrement aigu dans les territoires instables. Voir aussi ICG, Reforming Afghanistan's Broken Judiciary, p. 14.

⁷⁷ International Crisis Group, Reforming Afghanistan's broken Judiciary, p. i et 1.

⁷⁸ US Department of State, 8 avril 2011, p. 1, 5, 6, 8 et 9; Amnesty International, Amnesty Report 2011, 2011; Human Rights Watch (HRW), World Report 2011, 24 janvier 2011.

D'après l'*International Crisis Group*, rien n'indique que le gouvernement afghan a les moyens financiers ou la volonté politique de relever les défis du système judiciaire.⁷⁹

Coresponsabilité familiale. Les autorités continuent à emprisonner les proches parents de personnes soupçonnées d'un crime.⁸⁰

Talibans. Les talibans ont établi en Afghanistan un système judiciaire parallèle. Dans la plupart des provinces afghanes, ils placent non seulement des gouverneurs fantômes, mais aussi des chefs de police et des juges fantômes.⁸¹ En 2010, les talibans ont aussi tenu leurs propres «procès» et condamné, décapité ou pendu d'innombrables personnes accusées d'espionnage pour le gouvernement ou les troupes internationales, en particulier au Sud et à l'Est du pays. Quelques «procès» et «punitions» filmés ont été diffusés sur Internet.⁸²

Peine de mort. Selon *Amnesty International*, au moins 100 personnes ont été condamnées à mort en 2010. Les jugements ont été confirmés par la cour suprême.⁸³

Conditions de détention. La plupart des prisons sont bondées. Les installations sanitaires sont insuffisantes, de même que la nourriture et l'accès à l'eau potable, le chauffage ou l'air conditionné et les couvertures. Les maladies contagieuses sont très répandues dans les établissements pénitentiaires. Selon l'*US Department of State*, des indices laissent à penser que le Ministère de l'Intérieur, ainsi que le *National Directorate of Security (NDS)*, torturent et maltraitent des prisonniers. Le 25 juin 2010, la *UK High Court* a donc décrété illégitimes les transferts de prisonniers au NDS. Il semble que des policiers aient violé des femmes emprisonnées en 2010 et que des enfants aient été abusés physiquement dans des orphelinats et des établissements pénitentiaires. A Kunduz, une institution spéciale a été créée pour les enfants de plus de cinq ans dont les mères sont en prison.⁸⁴

Bagram. Selon *Human Rights Watch*, le nombre de personnes arrêtées par les Etats-Unis a pratiquement doublé et dépassé la barre des 1000. Malgré quelques

⁷⁹ International Crisis Group, *Reforming Afghanistan's broken Judiciary*, 17 novembre 2010, p. i.

⁸⁰ US Department of State, 8 avril 2011, p. 10.

⁸¹ US Department of State, 8 avril 2011, p. 8; Tagesanzeiger.ch, «Schattengouverneur der Taliban» tot, 2 janvier 2011: www.tagesanzeiger.ch.

⁸² UNAMA et AIHRC, *Annual Report 2010*, mars 2011, p. 14–15. En août 2010, des membres des talibans ont condamné et lapidé un couple de la province de Kunduz accusé de relations sexuelles extraconjugales. En janvier 2011, une vidéo montrant deux mollahs locaux en train de prononcer le verdict est apparue sur Internet. La lapidation de la femme et de l'homme a en outre été filmée dans son intégralité. La vidéo a permis d'identifier les criminels et de les traîner en justice. Welt Online, *Taliban-Video zeigt Steinigung in Kunduz*, 28 janvier 2011: www.welt.de; AFP, *Mutmasslicher Taliban-Henker in Afghanistan gefasst*, 12 avril 2011: www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5gOk_2mBvA4U3DjcoDwUCK_HAA0_w?docId=CNG.02169c4b2debd77c1556e3b4abc31976.b1. Dans le cadre d'un procès public qui s'est tenu le 9 août 2010 dans le district de Qadis, province de Badhis, les talibans ont condamné Sanam Bibi pour adultère. Le commandant local des talibans Mohammad Yousuf a publiquement infligé 200 coups de fouet à cette femme avant de lui tirer trois balles dans la tête. L'homme a en revanche pu racheter sa liberté. Le 15 août 2010, les talibans ont ordonné la lapidation publique d'une femme et d'un homme de la province de Kunduz. En octobre 2010, ils ont exécuté une femme accusée d'avoir assassiné sa belle-mère à Ghazni. US Department of State, 8 avril 2011, p. 2.

⁸³ Amnesty International, *Amnesty Report 2011*, 2011.

⁸⁴ US Department of State, 8 avril 2011, p. 2–5; UNHCR, *Eligibility Guidelines*, 17 décembre 2010, p. 17.

améliorations de procédure, il n'y a toujours pas de procès adéquat, ni d'avocat pour les détenus.⁸⁵

5 Droits de l'homme: groupes menacés

Les groupes suivants figurent, encore en 2011, parmi les personnes spécialement menacées par les acteurs gouvernementaux, non-gouvernementaux et internationaux:

Les femmes. D'après l'étude de la *fondation Thomson-Reuters*, l'Afghanistan est en 2011 l'endroit le plus risqué au monde pour les femmes qui subissent à la fois la pauvreté, la violence et la mauvaise qualité des soins médicaux.⁸⁶ Les féministes et les femmes qui s'impliquent dans la vie publique sont à la fois discriminées par les autorités publiques et menacées, intimidées ou assassinées par les groupements hostiles au gouvernement et les potentats conservateurs. La justice n'enquête guère sur les actes de violence dirigés contre des femmes, ce qui ne fait que dégrader encore une situation déjà dramatique. D'après le *HCR*, les autorités n'ont pas la volonté ou pas la capacité d'appliquer la loi sur l'élimination de la violence à l'encontre des femmes.⁸⁷ La cour suprême a décidé en 2010 que le fait de «s'enfuir de la maison» constitue un délit. Des politiciens conservateurs ont en outre tenté d'étatiser les foyers pour femme considérés comme des «éléments non afghans» ou du moins de les soumettre au contrôle de l'État.⁸⁸

Malgré la nouvelle loi qui assimile aussi le viol au sein du couple à un délit, la violence sexuelle contre les femmes reste très répandue. Les femmes sont victimes de mariages forcés, de meurtres pour l'honneur, de viols, d'enlèvements, d'avortements forcés et de violences domestiques. Les femmes et les filles sont toujours utilisées pour régler des dettes ou des conflits.⁸⁹ Pas moins de 1891 cas de violence contre des femmes ont été enregistrés en 2010. Selon les dires de l'*Afghan Independent Human Rights Commission (AIHRC)*, la violence domestique a encore augmenté en Afghanistan en 2011: 868 cas ont été portés à sa connaissance rien que pour la période allant de janvier à mars 2011. Le nombre de cas non déclarés est certainement encore bien plus important, car les femmes n'osent souvent pas dénoncer ces violences, à cause des tabous sociaux.⁹⁰ Les femmes seules ont de la peine à survivre et, a fortiori, à subvenir aux besoins de leurs enfants.⁹¹ En raison de l'étendue du conflit, l'accès aux institutions de santé et d'instruction publique s'est encore restreint en 2010. Dans les régions contrôlées par les talibans, les femmes se voient

⁸⁵ Human Rights Watch (HRW), World Report 2011, 24 janvier 2011; UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 16.

⁸⁶ Welt Online, Riskante Lebensorte für Frauen, 16 juin 2011: www.welt.de.

⁸⁷ UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 11–12 et 20–25.

⁸⁸ Le vice-président Mohammed Fahim est allé jusqu'à qualifier les foyers pour femmes de bordels. Zeit Online, Frauenhäuser sind den Konservativen ein Dorn im Auge, 22 février 2011: www.zeit.de.

⁸⁹ UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 20–25.

⁹⁰ Amnesty International, Amnesty Report 2011 – Afghanistan, 2011; TOLONews, AIHRC Concerned Over Mounting Violence Against Afghan Women, 31 mars 2011: <http://tolonews.com>.

⁹¹ UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 20–25.

confrontées à une interprétation rigide de la shari'a qui limite fortement leurs droits.⁹²

Les enfants. En Afghanistan, de nombreux enfants sont victimes de traite. Les trafiquants les destinent à l'industrie du sexe ou aux travaux forcés. D'autres sont recrutés pour le trafic de drogues au Pakistan et en Iran. Les garçons sont en outre victimes de la coutume du «bache bazi» (une pratique relativement acceptée au Nord du pays qui consiste à les tenir quasiment en esclavage d'hommes puissants). Les autorités locales tolèrent généralement ces activités et protègent même les criminels. Bien que le gouvernement afghan ait entre-temps été sensibilisé à la problématique, personne n'a encore été condamné pour traite de l'être humain.⁹³

Il semble que les groupements hostiles au gouvernement comme les talibans, le réseau Haqqani, le Hizb-e-Islami, le front militaire Tora Bora et le groupe Jamat Sunat al-Dawa Salafia continuent à recruter des enfants. Ils les enlèvent et les utilisent de plus en plus souvent pour des attentats-suicides après leur avoir dispensé une formation militaire au Pakistan.⁹⁴ D'après l'*US Department of State*, même les forces de sécurité afghanes auraient continué à recruter des enfants mineurs à des fins militaires, malgré la signature de l'*Action plan to halt the use and recruitment of children into the Afghan National Security Forces* en date du 30 janvier 2011. Des enfants ont en outre été agressés sexuellement dans les Afghan National Security Forces (ANSF).⁹⁵

Les collaborateurs d'organisations nationales et internationales. Des collaborateurs de diverses œuvres d'entraide et de l'ONU, des défenseurs des droits de l'homme, des ouvriers de la construction⁹⁶ et surtout des traducteurs et des démineurs⁹⁷ ont aussi été menacés, enlevés ou assassinés en 2010 par des groupements hostiles au gouvernement et des réseaux criminels. Entre-temps, ce genre d'incidents ne se produit plus seulement dans les provinces du Sud et de l'Est, mais aussi au Nord et dans les provinces qui étaient jusqu'à présent considérées comme sûres. *Human Rights Watch* estime à 450 le nombre de personnes enlevées chaque année en Afghanistan.⁹⁸

⁹² UNAMA et AIHRC, Annual Report 2010, mars 2011, p. ii.

⁹³ UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 28; US Department of State, 2011 Trafficking in Persons Report – Afghanistan, 27 juin 2011: www.unhcr.org/refworld/docid/4e12ee9dc.html; AIHRC, Summary Report on Investigation of Causes and Factors of Trafficking in Women and Children, juillet 2011: www.unhcr.org/refworld/docid/4e1d57012.html.

⁹⁴ UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 25–27; NZZ Online, In manchen Kriegen verändert sich die abscheuliche Rolle von Kindersoldaten, 22 février 2011: www.nzz.ch; Tagesanzeiger.ch, Ein paar Tausender für eine 8-jährige Selbstmordattentäterin, 27 juin 2011: www.tagesanzeiger.ch. Voir aussi Financial Times Deutschland, Taliban stürmen Militärkrankenhaus und Polizeiwache, 22 mai 2011: www.ftd.de; Zeit Online, Radikale rüsten Kind als Selbstmordattentäter aus, 21 mai 2011: www.zeit.de.

⁹⁵ US Department of State, 8 avril 2011, p. 3 et 13; UNAMA, Afghanistan signs Landmark Agreement to Prevent the Recruitment and use of Children in the Armed Forces, 30 janvier 2011: <http://unama.unmissions.org>.

⁹⁶ NZZ Online, Taliban in Afghanistan erschossen mindestens 35 Bauarbeiter, 19 mai 2011: www.nzz.ch; TOLONews, Taliban Kill 35 Construction Workers in Paktia, 19 mai 2011: <http://tolonews.com>.

⁹⁷ UNAMA et AIHRC, Annual Report 2010, mars 2011, p. iii; Focus Online, Militante Taliban entführen Minensuchteam, 1^{er} décembre 2010: www.focus.de; RP Online, Sieben Geiseln in Afghanistan enthauptet, 10 juillet 2011: www.rp-online.de.

⁹⁸ UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 4, 7–8, 12–13; ANSO, ANSO Quarterly Data Report: Jan 1st–Dec 31st 2010, janvier 2011, p. 5–9; Human Rights Watch (HRW), World Report 2011, 24 janvier 2011; US Department of State, 8 avril 2011, p. 13.

Les journalistes. Les journalistes critiques ne s'exposent pas seulement à des arrestations arbitraires de la part du gouvernement afghan, mais aussi à des menaces, intimidations, enlèvements ou assassinats de la part de groupements hostiles au gouvernement, de milices et de potentats locaux. Comme de nombreux médias sont tenus par des chefs de tribu ou des personnalités politiques influentes, il est encore plus difficile de rendre compte objectivement de la réalité. Ces dernières années, des poursuites pénales ont aussi été engagées contre des auteurs d'articles «non islamiques». L'autocensure des journalistes augmente sans cesse.⁹⁹

Le personnel de santé. Les institutions sanitaires, ainsi que les médecins et le personnel soignant, figurent toujours parmi les cibles des groupements hostiles au gouvernement. D'après le *CICR*, la violence contre le personnel de santé est très répandue. Des gens sont menacés, intimidés et attaqués. Beaucoup sont enlevés pour soigner des blessés sur le front ou pour obtenir le paiement d'une rançon.¹⁰⁰

Les enseignants et les élèves. D'après le Ministère afghan de l'instruction publique, 20 écoles ont essuyé des bombardements ou des attaques à l'acide en 2010; 126 enseignants ont été assassinés. Dans les provinces de Kaboul, Wardak, Logar, Khost, Laghman, Kunar et Nangarhar, les attaques dirigées contre les élèves et les enseignants ont fortement augmenté. Même les régions auparavant considérées comme stables, comme Takhar et Badakhshan, ne sont plus épargnées.¹⁰¹

Les fonctionnaires. En 2010, les talibans ont encore intensifié leurs attaques contre les fonctionnaires; l'un de leurs principaux objectifs de l'offensive du printemps 2011 était d'en assassiner. D'après l'*UNAMA* et l'*AIHRC*, au moins 140 fonctionnaires ont été tués en 2010. Le 28 mai 2011, les talibans ont réussi à abattre le plus haut fonctionnaire du pays en la personne du général Daud Daud. Début mai 2011, des groupements hostiles au gouvernement ont commis une série d'attentats contre des bâtiments du gouvernement à Kandahar et en juillet 2011, ils s'en sont pris à d'éminentes personnalités de Kandahar.¹⁰²

Les membres des forces de police et de sécurité. Depuis le printemps 2011, les talibans mènent une véritable campagne d'incitation au meurtre des forces de sécurité afghanes. Les policiers, ainsi que les membres et les recrues des services secrets, sont particulièrement visés. La campagne a pour but d'intimider les candidats

⁹⁹ Human Rights Watch (HRW), *World Report 2011*, 24 janvier 2011; UNHCR, *Eligibility Guidelines*, 17 décembre 2010, p. 13–15; Amnesty International, *Amnesty Report 2011 – Afghanistan*, 2011.

¹⁰⁰ UNHCR, *Eligibility Guidelines*, 17 décembre 2010, p. 4, 7; ANSO, *ANSO Quarterly Data Report: Jan 1st–Dec 31st 2010*, janvier 2011, p. 9; ICRC, *Health Care in Danger – Making the Case*, août 2011, p. 15, 18 et 19: www.icrc.org/eng/assets/files/publications/icrc-002-4072.pdf.

¹⁰¹ UNHCR, *Eligibility Guidelines*, 17 décembre 2010, p. 4, 7, 26; UNAMA et AIHRC, *Annual Report 2010*, mars 2011, p. iii et 12; Human Rights Watch (HRW), *World Report 2011*, 24 janvier 2011; US Department of State, 8 avril 2011, p. 11. L'intimidation par le biais de «Shab namehs» (lettres de menace), le dépôt d'explosifs improvisés dans des écoles, des attaques physiques, les jets d'acide et des assassinats ciblés figurent parmi les méthodes utilisées par les groupements hostiles au gouvernement et les éléments conservateurs.

¹⁰² UNHCR, *Eligibility Guidelines*, 17 décembre 2010, p. 7–10; UNAMA et AIHRC, *Annual Report 2010*, mars 2011, p. 12–13; NZZ, *Selbstmordanschlag in Nordafghanistan*, 30 mai 2011, p. 3; *Tagesanzeiger.ch*, *Raketenanschlag verfehlt afghanische Minister knapp*, 15 juin 2011: www.tagesanzeiger.ch; *Stern.de*, *Mindestens zwei Tote und 29 Verletzte bei Attacken in Afghanistan*, 9 mai 2011: www.stern.de.

au recrutement et d'empêcher ainsi le déploiement des ANSF que la communauté internationale fait avancer à un rythme fulgurant.¹⁰³

Les minorités ethniques. Les minorités ethniques se voient confrontées à des discriminations dans l'accès aux prestations et à l'emploi; elles doivent s'attendre à des arrestations arbitraires, ainsi qu'à des actes de violence et de vengeance. Les questions en lien avec le droit au terrain, à l'eau et aux pâturages créent notamment des tensions.¹⁰⁴ Les minorités ethniques craignent des attaques au cas où les talibans seraient intégrés au gouvernement.¹⁰⁵ L'appartenance ethnique revêt à nouveau plus d'importance dans plusieurs domaines.¹⁰⁶

Les religieux modérés et les chefs de tribus. Les chefs spirituels et les chefs de tribu considérés comme favorables au gouvernement ont encore été victimes d'attaques ciblées. D'après l'UNAMA et l'AIHRC, au moins 42 chefs de tribu et 25 membres du conseil ou de la choura ont été tués en 2010, auxquels s'ajoutent au moins 37 religieux, d'après l'*US Department of State*.¹⁰⁷

Les convertis. Considérée comme apostasie, la conversion est punie de mort. Les convertis ne peuvent pas pratiquer publiquement leur foi. Ils sont souvent isolés socialement, exclus et mis sous pression par leur propre famille. Suite à la télédiffusion d'un baptême d'Afghans convertis au christianisme en mai 2010, plusieurs personnes ont été arrêtées par le NDS. Des ONG se réclamant d'une religion ont dû interrompre leurs activités.¹⁰⁸

Les hindous, les sikhs et les adeptes de la religion Baha'i. En Afghanistan, les hindous, les sikhs et les adeptes de la religion Baha'i se voient confrontés à des discriminations, à des intimidations et parfois même à des violences. Les hindous et les sikhs n'ont toujours pas de terrain pour pratiquer leurs rituels d'incinération. Ils ont en outre de la peine à récupérer leurs terres confisquées.¹⁰⁹

¹⁰³ NZZ Online, Taliban verüben Anschläge auf Geheimdienst, 12 janvier 2011: www.nzz.ch; Focus Online, Selbstmordattentäter tötet Polizeichef von Kunduz, 11 mars 2011: www.focus.de; Tagesanzeiger.ch, Taliban verschleppen afghanische Polizisten, 27 mars 2011: www.tagesanzeiger.ch; Spiegel Online, Extremisten attackieren Polizeistation mit Panzerfäusten, 7 avril 2011: www.spiegel.de; Focus Online, Selbstmordattentäter tötet Polizeichef von Kandahar, 15 avril 2011: www.focus.de; Financial Times Deutschland, Taliban stürmen Militärkrankenhaus und Polizeiwache, 22 mai 2011: www.ftd.de; Reuters, Geheimdienstler in Afghanistan durch Bombe getötet, 4 août 2011: <http://de.reuters.com>.

¹⁰⁴ UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 29–32. Les Pachtounes établis au Nord constituent un exemple. Selon certains rapports, des groupements hostiles au gouvernement auraient mené une propagande contre les Hazara et les Chiites dans le district de Kajran, province de Daykundi. L'escalade de violence entre les Hazara et les nomades Kuchi augmente aussi chaque année d'un cran.

¹⁰⁵ Minority Rights Group International, 6 juillet 2011. En juin 2011, les talibans ont par exemple décapité 11 Hazara dans la province d'Uruzgan.

¹⁰⁶ L'appartenance ethnique a joué un rôle important aussi bien dans le cadre des élections parlementaires que pour la composition du Parlement. Sans compter que les groupements hostiles au gouvernement tentent aussi d'attiser de façon ciblée les tensions ethniques.

¹⁰⁷ UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 4, 7, 10; UNAMA et AIHRC, Annual Report 2010, mars 2011, p. iii; US Department of State, 8 avril 2011, p. 13; NZZ, Stammesführer in Afghanistan getötet, 11 avril 2011, p. 2; NZZ Online, Viele Tote bei Selbstmordanschlag in Afghanistan, 14 avril 2011: www.nzz.ch.

¹⁰⁸ UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 18–20; Amnesty International, Amnesty Report 2011 – Afghanistan, 2011. Arrêté fin mai 2010, Musa Saied a été libéré faute de preuves en février 2011 après d'intenses efforts diplomatiques. Il a quitté l'Afghanistan le 21 février 2011. Son lieu de séjour reste confidentiel. NZZ, Konvertierter Afghane wieder frei, 26 février 2011, p. 2.

¹⁰⁹ UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 18–20; IWPR, Afghan Sikhs and Hindus Face Discrimination at School, 28 juillet 2011: www.unhcr.org.

Les homosexuels. En Afghanistan, l'homosexualité est passible de la peine de mort. Les homosexuels doivent s'attendre à être persécutés par leur propre famille, par des membres de la commune et par des groupements hostiles au gouvernement.¹¹⁰

La vendetta. Des gens peuvent être impliqués dans une vendetta ou pris pour cible à cause de leur appartenance familiale ou de leur appartenance à un groupe social. Même quand le conflit est porté devant les tribunaux, les intéressés ne reconnaissent généralement pas les décisions de la justice.¹¹¹

Les anciens membres du Parti démocratique populaire d'Afghanistan (DVPA) du gouvernement. D'anciens chefs de file du DVPA ayant commis autrefois des violations des droits de l'homme doivent s'attendre à des représailles de la part des victimes.¹¹²

6 Situation socio-économique et médicale

L'Afghanistan figure toujours parmi les pays les plus pauvres au monde. Environ un tiers de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté.¹¹³ D'après *Amnesty International*, la plupart des gens n'ont pratiquement aucun accès aux soins médicaux, aux instituts de formation et à l'aide humanitaire, surtout dans les régions rurales. Les hivers rigoureux, les sécheresses et les inondations rendent la situation encore plus dure. A cause de la violence qui persiste, de l'instabilité politique et de l'extrême pauvreté, ainsi que des nombreuses catastrophes naturelles, le pays se trouve dans une situation de détresse humanitaire.¹¹⁴

Accès au travail. En Afghanistan, le taux de chômage frôle les 40 %. Environ 80 % de la population travaillent dans l'agriculture et près d'un tiers vivent avec moins de 25 dollars US par mois, le montant minimum nécessaire pour satisfaire les besoins fondamentaux. Le revenu mensuel moyen se monte à environ 35 dollars US, un montant qui contraste violemment avec les quelque 300 dollars US que les talibans paient chaque mois à leurs combattants.¹¹⁵ Comme le chômage et le chômage partiel sont très répandus en Afghanistan, beaucoup de personnes ne peuvent pas gagner leur vie.¹¹⁶ Les travailleurs au bénéfice d'une bonne formation, comme les cadres moyens ou les comptables, font défaut en Afghanistan.¹¹⁷

¹¹⁰ UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 19, 28–29.

¹¹¹ UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 32–33.

¹¹² UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 42–43.

¹¹³ IPPNW, Il manque une vision d'avenir responsable pour l'Afghanistan, 27 janvier 2011: www.ippnw.de/presse/presse-2011/artikel/7fda8ae03a/es-fehlt-eine-verantwortungsvolle-z.html; Welthungerhilfe, Landbevölkerung Afghanistans leidet grosse Not, téléchargé le 10 août 2011: www.welthungerhilfe.de/818.html.

¹¹⁴ IDMC, Armed conflict forces, 11 avril 2011, p. 44; Amnesty International, Amnesty Report 2011 – Afghanistan, 2011.

¹¹⁵ Amnesty International, Amnesty Report 2011 – Afghanistan, 2011; FAZ.NET, Die Taliban zahlen besser als die Armee, 23 avril 2010: www.faz.net.

¹¹⁶ UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 39.

¹¹⁷ CRA, 15 avril 2011, p. 61.

Accès au logement. La destruction des maisons pendant la guerre, ainsi que les opérations militaires persistantes, les catastrophes naturelles et l'occupation illégale de maisons par des commandants ou des potentats locaux ont entraîné une pénurie de logement et des déplacements de population.¹¹⁸ D'après le *Mine Action Coordination Center*, le fait que de vastes régions sont truffées de mines empêche le retour des réfugiés et des personnes déplacées. En 2010, les mines ont fait 40 morts par mois. La plupart des victimes étaient des personnes déplacées ou de retour.¹¹⁹

Accès à l'eau potable et aux denrées alimentaires. Environ deux tiers de la population afghane n'ont pas accès à l'eau potable.¹²⁰ A côté des conditions de sécurité désolantes qui règnent dans de nombreuses régions du pays, les catastrophes naturelles récurrentes aggravent encore la pénurie de denrées alimentaires. D'après le Conseil de sécurité de l'ONU, près de huit millions d'habitants ont besoin d'une aide alimentaire en 2011 et un autre million dépendent d'une aide agricole d'urgence.¹²¹

Accès à la formation. D'après le Ministère afghan de l'instruction publique, à peine 12 % des femmes de plus de 15 ans et 43 % des hommes savent lire et écrire en 2011. Le taux d'alphabétisation se monte à 28 %. En Afghanistan, près de la moitié des écoles sont encore des solutions provisoires et la durée des cours ne dépasse pas quatre heures par jour. Le pays manque d'enseignants et de matériel didactique approprié. Dans les régions de crise, il n'y a pas d'enseignement régulier. Environ cinq millions d'enfants n'ont aucun moyen d'aller à l'école. Dans quelques provinces, jusqu'à 80 % des établissements scolaires restent fermés, notamment ceux pour filles. Dans trois quart des districts, il n'y a toujours pas d'école supérieure pour les filles. Les conditions de sécurité précaires, les mariages forcés très répandus et la pauvreté risquent de faire régresser considérablement l'instruction des filles en Afghanistan.¹²²

Accès aux soins médicaux. D'après le *Bureau des affaires étrangères*, de vastes régions du pays sont toujours complètement privées de soins médicaux. L'offre en la matière est jugée complètement insuffisante.¹²³ Une grande partie de la population n'a pas accès aux services de santé. D'après le *CICR*, beaucoup de gens meurent d'avoir dû attendre trop longtemps aux postes de contrôle alors qu'ils se rendaient dans des dispensaires.¹²⁴ D'après le Conseil de sécurité de l'ONU, l'Afghanistan a toujours le plus haut taux de mortalité maternelle au monde et près d'un cinquième des enfants meurent encore avant l'âge de cinq ans.¹²⁵

¹¹⁸ Norwegian Refugee Council, p. 6, 15 avril 2010.

¹¹⁹ IDMC, Armed conflict forces, 11 avril 2011, p. 41. Sont tout particulièrement concernés les hommes et les garçons; US Department of State, 8 avril 2011, p. 12.

¹²⁰ IPPNW, Es fehlt eine verantwortungsvolle Zukunftsvision für Afghanistan, 27 janvier 2011: www.ippnw.de/presse/presse-2011/artikel/7fda8ae03a/es-fehlt-eine-verantwortungsvolle-z.html; Welthungerhilfe, Landbevölkerung Afghanistans leidet grosse Not, août 2011.

¹²¹ UN Security Council, The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security – Report of the Secretary-General, 9 mars 2011, p. 13: www.ecoi.net/file_upload/1226_1300285687_n1125034.pdf; UN News Centre, Lack of funds threatens UN food aid to millions of vulnerable Afghans, 15 avril 2011: www.un.org.

¹²² Deutsche Welle, Studie: Bildung von Mädchen in Afghanistan in Gefahr, 24 février 2011: www.dw-world.de; Deutsche Welle, Afghanistans Bildungskrise ist weiblich, 13 avril 2011: www.dw-world.de.

¹²³ Auswärtiges Amt, Afghanistan: Reisewarnung, 15 août 2011.

¹²⁴ CICR, août 2011.

¹²⁵ UN Security Council, 9 mars 2011, p. 14. Selon Amnesty International, c'est le deuxième taux de mortalité le plus élevé au monde, Amnesty Report 2011.

Le terrain. Les litiges au sujet du droit à l'eau, aux pâturages et au terrain posent toujours un grave problème. La manipulation et l'ingérence politique ont empêché de nombreuses personnes de réclamer la restitution de leurs terres.¹²⁶ Au Nord, les conflits pour le terrain représentent la principale source de litiges. Au centre du pays, ces dissensions opposent surtout les milices Hazaras et Kuchis. Les personnes déplacées qui tentent d'obtenir la restitution de leurs terres s'exposent à des attaques de la part des milices locales.¹²⁷

7 Retour

Retour volontaire. En 2010, le *HCR* a aidé environ 118'000 personnes à retourner en Afghanistan. Près d'un tiers vivent dans des colonies informelles de personnes déplacées. Le grand nombre de candidats au retour doit être mis en lien avec la dégradation des conditions de vie à l'étranger (inondations au Pakistan) et non avec une amélioration de la sécurité ou des prestations sociales en Afghanistan.¹²⁸ D'après le *HCR*, environ 1,7 million de réfugiés afghans vivent encore au Pakistan et près d'un million en Iran.¹²⁹

Situation des personnes de retour. Le Conseil de sécurité de l'ONU estime qu'environ 40 % des personnes de retour ont encore impérativement besoin d'une aide à la réinsertion et près de 28 % d'une aide humanitaire. Les personnes déplacées et les personnes de retour dont le terrain a été occupé de façon illégitime risquent fort d'être chassées une seconde fois. Ces gens sont aussi beaucoup plus souvent victimes des mines. Même quand elles sont relativement bien intégrées sur le plan économique, les personnes déplacées restent généralement exclues du processus politique.¹³⁰

Autre possibilité de fuite à l'intérieur du pays. D'après le *HCR*, les personnes poursuivies par les groupements hostiles au gouvernement n'ont pratiquement aucune possibilité de fuir à l'intérieur du pays, en raison de la très large sphère d'influence de ces groupements. Grâce aux contacts qu'ils entretiennent avec des gouvernements locaux ou avec le gouvernement central, beaucoup de puissants acteurs non-gouvernementaux comme les réseaux criminels, les commandants locaux de milices, ainsi que des membres des talibans ou du Hizb-e-Islami, peuvent de surcroît agir impunément et étendre leur pouvoir au-delà de leur zone d'influence à proprement parler. Aujourd'hui encore, les structures familiales et communales constituent en Afghanistan le principal réseau pour la sécurité et la survie économique. Sans elles, la survie n'est guère possible.¹³¹

¹²⁶ International Crisis Group, *Reforming Afghanistan's Broken Judiciary*, p. 21–22.

¹²⁷ IDMC, *Armed conflict forces*, 11 avril 2011, p. 30, 42–43.

¹²⁸ UNHCR, *Eligibility Guidelines*, 17 décembre 2010, p. 6 et 37; UNHCR, *UNHCR Global Report 2010*, 20 juin 2011: www.unhcr.org/4dfdbf5116.html.

¹²⁹ UNHCR, *Eligibility Guidelines*, 17 décembre 2010, p. 6.

¹³⁰ UN Security Council, 9 mars 2011, p. 14; IDMC, *Internal Displacement – Global Overview of Trends and Developments 2010*, 23 mars 2011: www.unhcr.org/refworld/country,,IDMC,,AFG,,4d932e2925,0.html.

¹³¹ UNHCR, *Eligibility Guidelines*, 17 décembre 2010, p. 38–40.

Les requérants d'asile en Suisse/la pratique des autorités. De janvier à fin juillet 2011, 511 Afghan-e-s ont adressé une demande d'asile. Fin juillet 2011, 2438 personnes étaient en cours de procédure et 1342 autres jouissaient d'une admission provisoire. Les demandes de 1083 personnes étaient encore en suspens.¹³²

Programme d'aide au retour. Comme il n'existe aucun programme d'aide au retour pour l'Afghanistan, les personnes concernées ne peuvent demander qu'une aide individuelle.

Situation des personnes déplacées. La dégradation continue des conditions de sécurité, l'intensification des combats, mais aussi des violations des droits de l'homme, des conflits pour l'eau et le terrain, la pauvreté, le manque de moyens de subsistance et les catastrophes naturelles ont encore provoqué d'importants mouvements de population. Fin juin 2011, le Conseil de sécurité de l'ONU dénombrait 425'436 personnes déplacées¹³³ dont beaucoup ne peuvent satisfaire leurs besoins fondamentaux. Jamais certains d'avoir assez à manger, ces gens n'ont pas suffisamment accès aux prestations de base, souvent à cause des conditions de sécurité désastreuses. En ville, la grande majorité des personnes déplacées vivent dans des colonies informelles créés de façon spontanée.¹³⁴ Ni le gouvernement afghan, ni la communauté internationale n'ont sérieusement tenté d'améliorer leurs conditions de vie pitoyables marquées par la pauvreté, le chômage ou le chômage partiel et l'impossibilité d'accéder aux services de santé et d'instruction publique. C'est pourquoi les personnes déplacées recherchent toujours plus souvent la protection de potentats locaux ou de groupements hostiles au gouvernement.¹³⁵ Les Pachtounes sont obligés de fuir encore plus souvent que les autres peuples, car ils habitent dans les régions les moins sûres d'Afghanistan. Les hommes courent le risque d'être recrutés de force.¹³⁶

Capacité d'accueil. D'après le *HCR*, les flux de rapatriés amènent l'Afghanistan à la limite de ses capacités d'accueil. Au vu de la situation précaire qui règne dans le pays, il est de plus en plus difficile d'envisager un retour durable et une réinsertion à la société.¹³⁷

¹³² Office fédéral des migrations (ODM), statistique de l'asile de juillet 2011: www.bfm.admin.ch/content/dam/data/migration/statistik/asylstatistik/monat/2011/stat-mt-201107-f.pdf.

¹³³ UN Security Council, 23 juin 2011, p. 11. Fin 2010, le HCR estimait à 351'900 le nombre de personnes déplacées.

¹³⁴ IDMC, Armed conflict forces, 11 avril 2011, p. 40.

¹³⁵ UNHCR, Eligibility Guidelines, 17 décembre 2010, p. 5–6, 36–37; ICOS, Afghanistan Transition, février 2011, p. 5, 25–26; IDMC, Internal Displacement, 23 mars 2011; UNAMA et AIHRC, Annual Report 2010, mars 2011, p. vii; IDMC, Armed conflict forces, 11 avril 2011, p. 5.

¹³⁶ UN Security Council, 23 juin 2011, p. 11; IDMC, Internal Displacement, 23 mars 2011, p. 38.

¹³⁷ UNHCR, 2011 UNHCR Country Operations Profile – Afghanistan: www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/page?page=49e486eb6.